

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/HB/DB/MCR

N° 61/2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 16/09/2013	L'an deux mil treize le vingt six septembre à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 26/09/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPERT, Maire,</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 25</i>	<b>Présents :</b> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila (arrivée 19h10), RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie (départ 20h30), MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès (départ 19h45), GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel.
<b>OBJET :</b>  <i>Fonds de solidarité : petites villes Sud-Ouest Midi-Pyrénées Inondations Juin 2013</i>	<b>Excusés :</b> PETIT Betty, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUH Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,  <b>Absente :</b> GRILLOT Fabienne.  Madame Élisabeth MORASCHETTI est nommée secrétaire de séance.

Considérant les graves inondations qui ont touché à la fin du mois de juin 2013 de nombreuses communes principalement des départements des Hautes-Pyrénées et de Haute-Garonne, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée délibérante que la Ville de BAVANS s'associe au mouvement de solidarité nationale en faveur des communes sinistrées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'apporter son aide aux communes sinistrées,
- de verser la somme de 500 euros à l'association des Petites Villes de France – Fonds Solidarité Petites Villes Sud-Ouest et Midi-Pyrénées – 42 Boulevard Raspail 75007 PARIS,
- de dire que les crédits seront inscrits au budget 2013 compte 6574,
- de demander qu'un bilan financier lui soit communiqué à la fin de l'opération, indiquant les actions financées, les communes bénéficiaires et les diverses dépenses engagées.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 26/09/2013  
Publiée le 26/09/2013...  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

